



Région académique



Le 18/04/2023

Le principal
Aux
parents d'élèves de 3^e

Madame, Monsieur

La phase définitive d'orientation est ouverte, via Educonnect : <https://educonnect.education.gouv.fr>

Des guides de saisie sont en ligne sur pronote et le site de l'établissement. En cas de difficulté, il sera possible d'effectuer la démarche au collège (sur rendez-vous) en contactant le professeur principal ou M Vingdalon, l'assistant numérique.

Cette phase définitive se décompose en deux parties :

1°. Saisie des vœux d'**orientation** (du 14/04 au 31/05)

Dans un premier temps, il conviendra de prendre connaissance de la réponse du conseil de classe aux vœux provisoires. En cas de désaccord, la direction et les équipes sont bien sur disponibles pour vous éclairer sur les raisons motivant l'avis du conseil de classe et travailler éventuellement à un projet complémentaire.

Vous pourrez ensuite saisir les vœux définitifs d'orientation (2GT – 2 PRO – CAP) dans l'ordre choisi. Les professeurs principaux et Mme Grondin, conseillère d'orientation, sont disponibles pour vous accompagner dans vos choix définitifs ainsi que pour répondre à vos questions.

2°. Saisies des vœux d'**affectation** (du 09/05 au 31/05)

Il est déjà possible de prendre connaissance des offres de formation existantes.

A partir du 09/05, vous pourrez saisir vos demandes de formations ainsi que les établissements choisis. Il est possible de formuler jusqu'à 10 vœux.

La conseillère d'orientation et le professeur principal peuvent aussi vous accompagner, vous guider dans la construction du projet, la pertinence du choix ou de l'ordre des vœux.

Le conseil de classe formulera un avis définitif sur les voies choisies. En cas de désaccord avec les vœux formulés, vous serez contacté par la direction pour un dialogue avant décision d'orientation.

En vous assurant de l'implication des équipes pour la réussite du projet de votre enfant.

